



Feuille de route DIP21 2019-2023 pour l'éducation en vue d'un développement durable

(Résumé)

Le Canton de Genève dispose d'un système éducatif et de formation qui permet à chacun.e d'acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour bâtir un avenir durable et qui contribue à développer des solutions novatrices
(Vision du Concept cantonal du développement durable, 2018)

DIP21: <https://edu.ge.ch/site/edd>

Septembre 2019

Comme l'exige la Loi pour une action publique en faveur du développement durable (Agenda 21), le Conseil d'Etat a adopté le 19 juin dernier un plan d'actions développement durable pour la législature (2019-2023). Ce plan d'actions découle du Concept cantonal du développement durable adopté en 2018 (cf Annexe 1) qui vise à atteindre, pour Genève, les 17 objectifs ([ODD](#)) définis dans l'Agenda 2030 de l'ONU.

A cette mobilisation des pouvoirs publics, qui se dotent d'outils renforçant l'action publique dans ce domaine, répond une mobilisation citoyenne croissante concernée par l'évolution environnementale, économique et sociale, que ce soit ici, dans notre canton, comme ailleurs, au niveau mondial. Les manifestations en faveur du climat font partie des exemples les plus récents.

Le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) a évidemment un rôle majeur à jouer dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie politique et dans la transmission de ces enjeux sociétaux. Comme le rappellent la LIP (art. 10e), ainsi que les différents plans d'études, le DIP a, non seulement pour mission de sensibiliser les élèves et les apprenti.e.s au développement durable, mais aussi d'implanter dans tous les degrés une Education en vue d'un développement durable (EDD).

En adoptant la Feuille de route DIP21, le DIP concrétise des mesures et des actions visant à ce que chacun, les collaboratrices et les collaborateurs, comme les élèves et les apprenti.e.s, puisse prendre conscience et comprendre les enjeux liés au développement durable, acquérir et développer des pratiques responsables ou initier des projets dans une perspective de transformation et de durabilité.

La Feuille de route DIP21 comprend 4 fiches actions:

Fiche 1	Encourager, favoriser et promouvoir l'EDD dans l'enseignement
Fiche 2	Développer, poursuivre et renforcer l'EDD dans la formation initiale et continue des enseignant-e-s et des membres des directions d'établissements du primaire et du secondaire
Fiche 3	Promouvoir au sein des établissements du DIP, l'approche EDD notamment via le réseau d'écoles21 (Réseau suisse d'écoles en santé et durable)
Fiche 4	Promouvoir l'EDD dans le cadre des prestations d'orientation, d'information scolaire et professionnelle et d'enseignement de la formation professionnelle

Fiche action 1:

Encourager, favoriser et promouvoir l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) dans l'enseignement

DESCRIPTIF

Enjeux majeurs de ce début du vingt-et-unième siècle, les problématiques liées au développement durable impliquent d'appréhender de manière systémique la complexité du monde dans ses dimensions sociales, économiques, environnementales, scientifiques, éthiques et civiques.

Une Éducation en vue du développement durable (EDD) poursuit avant tout une finalité citoyenne et intellectuelle : elle contribue à la formation de l'esprit critique en développant la compétence à penser et à comprendre la complexité.

Mentionnées en tête des finalités éducatives du PER (plan d'études romand – scolarité obligatoire), les problématiques liées au développement durable y sont présentées comme ayant des implications fondamentales sur l'enseignement/apprentissage.

En outre, l'EDD a également pris une place prépondérante dans les plans d'études des quatre filières du secondaire II : formation gymnasiale¹, formation de culture générale², formation commerciale³ et formation professionnelle⁴.

Dans certains établissements du secondaire I et II, des groupes EDD formés d'enseignant-e-s et/ou d'élèves abordent les thématiques du développement durable dans ses différentes facettes (environnement, social et économie) à travers des réflexions, des initiatives et des actions concrètes.

Alors que les textes législatifs relatifs à la formation et que les plans d'études évoluent, il ressort clairement des enquêtes menées auprès des établissements à Genève comme en Suisse⁵ que les enseignant-e-s du primaire et du secondaire manquent d'information et d'outils pour mettre en pratique l'EDD.

En 2011, des sondages réalisés auprès de jeunes adolescent-e-s en Suisse, en Allemagne et en Autriche montraient qu'ils étaient près de 72% à penser que l'école devrait mieux les soutenir en matière de développement durable et de développement d'attitude responsable face au monde⁶. En outre, 84 % des jeunes entre 14 et 18 ans seraient prêts à s'engager s'ils savaient comment participer. En 2018, 87% sont intéressés par le développement durable, 60% estiment que l'engagement de leur école n'est pas suffisant et 62% que l'engagement et la compétence des enseignant-e-s dans ce domaine ne sont pas satisfaisants⁷. Ces chiffres montrent un intérêt marqué des élèves pour les questions d'EDD, intérêt réitéré lors des grèves et manifestations pour le climat en Suisse et à [Genève](#) en particulier.

Pour accompagner les écoles dans la mise en pratique de l'EDD, il conviendra, pour cette législature, de consolider la structure de promotion et de suivi de l'EDD au sein du DIP (gouvernance), de promouvoir l'EDD dans les programmes d'études et de faciliter, encourager le travail transversal et

¹ L'EDD est abordée soit directement au sein des disciplines soit de manière interdisciplinaire.

² L'EDD est notamment abordée dans les cours de sciences humaines appelées « à s'adapter au contexte environnant, à mobiliser et à croiser les savoirs et les outils de différentes sciences en envisageant les questions traitées sous un angle interdisciplinaire ». Les élèves sont également amenés « à développer une sensibilité et une conscience environnementale en vue d'acquérir des comportements citoyens en s'appuyant sur les trois sciences expérimentales ». Nouveau plan d'études dès 2020.

³ L'employé-e de commerce apprend à agir en tenant compte au mieux des conséquences économiques, sociales et écologiques de ses actes. L'EDD est souvent abordée sous forme d'études de cas, de travaux de recherche, d'enseignement orienté vers la solution de problèmes, de modules interdisciplinaires, de projets de classe ou via la mise en place d'Agenda 21 scolaires. En 2015, Le champ disciplinaire : « géographie économique » teinté d'EDD est mis en place.

⁴ Au sein des écoles professionnelles l'EDD est intégrée au niveau administratif (ex. standards de construction), stratégique (ex. certification d'écoles), opérationnel (ex. écobilans) et didactique (culture générale, maturité professionnelle et projets de classes/d'écoles). En 2015, un nouveau champ disciplinaire « technique et environnement » teinté d'EDD est mis en place

⁵ [Stratégie 2019-2024 d'ét21](#); [Stratégie fédérale du développement durable 2012-2016](#) (chapitre 10).

⁶ Les jeunes et le développement durable – Résultats d'un sondage représentatif réalisé en Suisse auprès de jeunes de 14 à 18 ans, SUB/FEE/FEA 2011, p. 25.

⁷ [Sondage](#) mené en 2018 par la FDD (Organisations Etudiantes pour un Développement durable), la UNES (Union des Etudiant-e-s de Suisse) et le WWF Suisse.

transdisciplinaire autour du DD. Une attention particulière sera portée aux supports pédagogiques (compréhension de l'EDD y compris la mise en cohérence des "éducations à"⁸) pour qu'ils correspondent au mieux aux besoins des enseignant-e-s, des directions d'écoles, des élèves et des services concernés⁹.

Enfin, des évènements, projets d'envergure et campagne d'information seront organisés en fonction de l'actualité, des besoins des enseignant-e-s et des priorités politiques (ex bilans climat et journées DD dans les établissements; Année de l'environnement et du développement durable, ..).

Les actions présentées dans cette fiche sont complémentaires et en cohérence avec les projets de sensibilisation du SESAC¹⁰, de la [stratégie numérique](#) et du [plan MSN](#) du DIP, des plans cantonaux Climat¹¹, Biodiversité (SBG 2030)¹² et Santé¹³ ainsi que le Plan directeur de l'énergie (2019-2030)¹⁴ et le plan d'actions de la mobilité douce 2019 – 2023.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Consolider la structure de promotion et de suivi de l'EDD au Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). Mieux impliquer les élèves dans les propositions de mesures en faveur de l'EDD par une approche participative (par exemple via les futures "instances participatives")¹⁵.
- Clarifier le concept de l'EDD en lien avec le Plan d'études romand (PER).
- Intégrer l'EDD dans les nouveaux plans d'études et programmes d'enseignement existants du secondaire II.
- Mettre en œuvre l'EDD et développer des moyens pour faciliter le travail interdisciplinaire.
- Favoriser l'émergence et la réalisation de projets et d'évènements EDD au primaire et au secondaire.
- Mettre à disposition des établissements du DIP (y compris l'enseignement spécialisé) ainsi que des services, les informations, outils et ressources nécessaires pour faciliter la mise en œuvre de l'EDD.
- Dans la mesure du possible, faciliter la mise à niveau des lieux d'enseignement au regard des exigences du développement durable (exemplarité des lieux de formation)¹⁶ en se référant notamment aux plans et stratégies cantonaux (Climat, Déchets, Energie, Biodiversité, Santé, ..).

REALISATIONS

- Formalisation d'un réseau de référent-e-s EDD au primaire et au secondaire I et II.
- Elaboration de documents de référence sur l'intégration de l'EDD au primaire (cycles 1 et 2) et au secondaire I (cycle 3). Promotion auprès des directions d'établissement et enseignant-e-s.

⁸ "Education à" : éducation à la citoyenneté mondiale, à l'environnement, l'éducation citoyenne y compris éducation aux droits humains, éducation à la santé et éducation à l'économie. Pour éducation 21 et pour l'UNESCO, les éducations axées sur le développement durable doivent se renforcer mutuellement et non se concurrencer. Lien avec la fiche 3.

⁹ Depuis 2015, des centaines d'outils / projets pédagogiques ont été diffusés au sein du DIP touchant des milliers d'élèves chaque an.

¹⁰ Service cantonal écoles et sport, art, citoyenneté.

¹¹ Plan Climat cantonal - Volet 2: Fiche 3.1 "Promouvoir des régimes alimentaires bas carbone auprès des ménages et des acteurs de la restauration collective" et actions de sensibilisation pour réduire la consommation d'énergie, comprendre les circuits courts et l'obsolescence programmée, la mobilité douce, et l'empreinte carbone (projets au sein des écoles).

¹² Plan Biodiversité 2020-2023 (PB1): Fiches actions correspondant au chapitre 10 "Formation et activités dans le cadre scolaire" de la de la SGS-2030.

¹³ Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2019-2023 notamment actions de sensibilisation Axe 3 (ex: Action 1.3 / 3 Créer une maison de l'alimentation du territoire genevois « Ma-Terre GE »; Action 1.8 / 8 : Promouvoir l'équilibre alimentaire et les produits locaux auprès des enfants, ..) et Axe 4 (ex. Action 4.5 / 24 : Concevoir un catalogue de ressources de promotion de la santé et de prévention à disposition des enseignants et des directeurs d'établissement, Action 4.7 / 26 : Elargir l'offre en matière d'activités sportives et de loisirs destinées aux enfants et aux jeunes, ..).

¹⁴ Fiche 3.1.3.11: Maîtriser la demande / Assurer un bon niveau de connaissances et de compétences des enfants et des jeunes dans toutes les institutions de formation.

¹⁵ Les élèves s'organisent déjà au sein de leur école autour des questions EDD (via des associations - ex. [Ecandurable](#) - ou groupes de travail: [EcoCayla](#), [Actions Chavanne](#), ..). Meilleure implication du / de la référent-e EDD pour consolider ce réseau, assurer la participation des élèves et pérenniser les initiatives EDD.

¹⁶ Par exemple via des projets visant à réduire la consommation d'énergie et à diminuer l'impact climatique des bâtiments, à réduire et trier les déchets, à développer des infrastructures écologiques permettant de promouvoir la biodiversité, etc..

- Définition de lignes directrices pour assurer la prise en compte de l'EDD dans les futurs plans d'études des formations gymnasiales et de culture générale.
- Inventaire des options complémentaires et travaux de fin d'études en lien avec l'EDD¹⁷ en vue d'une mise en valeur.
- Refonte du site internet DIP21; mise en ligne et promotion des bonnes pratiques, de documents et supports EDD (y compris ressources SEM et réseau des bibliothèques scolaires).
- Conception et mise en œuvre de projets EDD liés aux établissements ou aux bâtiments. Soutien et/ou mise en place de projets EDD d'envergure, de colloques et d'évènements en fonction des besoins des enseignant-e-s, de l'actualité et des priorités politiques.
- Favoriser la mise en place d' ½ ou 1 journée chaque année pour les élèves dans tous les établissements sur un thème lié au DD.

RESULTATS

- Part des établissements du primaire et du secondaire I et II bénéficiant d'un-e référent-e EDD.
- Diversité des ressources et outils pédagogiques diffusés au sein du DIP par an, conçus à l'interne (ex. séquence [ESS](#), [Demain Genève](#); guides: ex. [répertoire des visites durables](#)) / adaptés ou co-construits avec des partenaires externes (ex. [guide du potager](#); séquences sur l'alimentation ou le [cycle du chocolat](#)).
- Diversité de projets par an liés aux établissements (ex. bilan climat, ..) ou aux bâtiments (ex. [nouveaux biotopes](#); Toiture [Nature Echo](#)), projet d'envergure (ex. ZIBAY Ecoparc pour la promotion de l'écologie industrielle¹⁸), de colloques (ex. [avec é21](#)) et d'évènements (ex. [Step into action](#); [concours eduki sur les ODD](#), Festival Reflex autour du DD en 2019-2020,..).

PUBLIC CIBLE

Corps enseignant du primaire au secondaire, directions d'établissements, élèves, services du DIP concernés (y compris techniques).

PORTAGE DU PROJET

- Porteur du projet : responsable du DD du DIP en lien étroit avec le corps enseignant et les services concernés du DIP (services de l'enseignement, SSEJ/OEJ, SESAC, SEM, OMP, OFPC..).
- Partenaires : services de l'Etat concernés, associations, ONG, Hautes écoles, entreprises de l'ESS, communes ...

¹⁷ TM: travaux de maturité, TIP: Travail interdisciplinaire (Matu Pro), Travail de certificat (ECG).

¹⁸ Dès 2020. But: promouvoir l'écologie industrielle dans la ZI du Bois-de-Bays et valoriser les filières professionnelles (lancé par le DT en collaboration avec le DIP, la FTI, la commune de Satigny et Serbeco comme représentant des entreprises)-

Fiche action 2

Développer, poursuivre et renforcer l'EDD dans la formation initiale et continue des enseignant-e-s et des membres des directions d'établissements du primaire et du secondaire

DESCRIPTIF

Conformément au cadre légal et institutionnel cantonal (plans d'études, [LIP](#)), fédéral¹⁹ et international²⁰, et aux recommandations de Swissuniversities²¹, le corps enseignant doit être formé pour être capable d'appréhender le changement de paradigme qu'implique l'EDD notamment l'orientation thématique et didactique pour toutes les disciplines, et aborder la thématique complexe du développement durable avec leurs élèves, dans le cadre de leur discipline ou dans un cadre inter ou transdisciplinaire.

La formation initiale est un levier important puisque l'on touche l'ensemble des enseignant-e-s toute discipline confondue. Elle est placée sous la responsabilité de l'IUFE. Depuis 2009, la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation propose, chaque année, un cours "Education à l'environnement et au développement durable". Plus 30 % des futur-e-s enseignant-e-s du primaire y participaient en 2009. En 2018, ils étaient moins de 10%. Au niveau du secondaire I et II, un module obligatoire de 6 heures compris dans le cours transversal "Introduction à la profession enseignante" destiné aux futur-e-s enseignant-e-s a été instauré par l'IUFE à la demande du DIP en 2012.

Au sein du DIP, les enseignant-e-s peuvent suivre des cours dans le cadre de la formation continue. Entre 2 et 8 [formations](#) sont proposées chaque année sur des thématiques en lien avec le développement durable (ex. économie sociale et solidaire, biodiversité, bilan climat, écocide, aménagement de potagers, capacités transversales, droits humains, etc...) qui attirent entre 8 et 15 participant-e-s.

Enfin, l'[UNESCO](#) tout comme [éducation 21](#) a mis en avant l'importance de sensibiliser les directions d'établissement à l'EDD. En effet, sans un soutien fort de la part leur part, les actions en lien avec l'EDD tendent à s'essouffler. A Genève, les établissements les plus engagés dans le domaine de l'EDD sont ceux qui bénéficient du soutien de leur direction.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Formation initiale à l'IUFE (Institut Universitaire Formation des Enseignant-e-s)

- Garantir et consolider la présence de modules de formation consacrés à l'EDD dans le cadre de la formation initiale des futur-e-s enseignant-e-s du primaire et secondaire;
- Sensibiliser l'ensemble des formateurs/trices de l'IUFE à l'EDD;
- Assurer une coordination interdisciplinaire et un suivi de la mise en œuvre de l'EDD au sein des enseignements de l'IUFE ;
- Poursuivre le travail au sein du groupe de travail EDD de Swissuniversities et dans le cadre des collaborations (recherche et formation) didactiques au niveau suisse et international.

Formation continue DIP

- Renforcer l'EDD dans les contenus de la formation des enseignants-e-s au DIP en collaboration avec l'IUFE;
- Sensibiliser les directions d'établissements à l'EDD.
- Encourager la formation continue EDD par "établissement".

¹⁹ [Stratégie fédérale du Développement durable 2016-2020](#): Champ "Formation, recherche et innovation et Constitution fédérale (art. 73); [Déclaration 2015](#) sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de formation (DFR, CDIP) pour 2015-2025 (art. II 4).

²⁰ [Agenda 2030 \(ONU 2015\)](#): ODD 4 (4.7); [Plan Education 2030 de l'UNESCO \(2015\)](#), et [Plan d'action global pour l'EDD de UNESCO 2013](#).

²¹ [« Mesures pour l'intégration de l'éducation en vue d'un développement durable \(EDD\) dans la formation des enseignant-e-s. Recommandations à l'attention de la Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques \(COHEP\), 2013.](#)

REALISATIONS

IUFE

Pour la FEP (Formation initiale des enseignant-e-s du primaire):

- Maintien et amélioration du [cours](#) optionnel "Education à l'environnement et au développement durable" (y inclus la biodiversité²²);
- Promotion du programme de Swissuniversities "Projets innovants des HEP pour l'EDD"²³ auprès des étudiant-e-s pour les encourager à proposer des travaux de fin d'étude en EDD (y inclus la biodiversité);
- Mise en place d'un dispositif permettant l'intégration de l'EDD dans différents cours de la FEP et du CCEP (modules des aspects transversaux, stages en responsabilité).

Pour la FORENSEC (Formation initiale des enseignant-e-s du secondaire I + II):

- Pérennisation du cours obligatoire «Education en vue d'un développement durable – Profession enseignante»²⁴ de 4 heures (incluant la biodiversité).

Pour l'IUFE (FEP et FORENSEC, Formation des enseignant-e-s spécialisé-e-s)

- Inventaire et mutualisation des pratiques en matière d'EDD à l'IUFE et au sein du DIP;
- Sur la base de l'état des lieux de l'IUFE et des HEP, demandé par le groupe de travail EDD de Swissuniversities, clarification de la définition de l'EDD (incluant la biodiversité) ; le lien de l'EDD avec les différentes disciplines ou enseignements transversaux ; sa mise en œuvre dans l'enseignement ; sa mise en œuvre et son suivi de qualité dans l'institut (commissions, groupes transversaux, ressources, etc.);
- Pour les formateurs/trices de la FEP et de la FORENSEC: organisation, chaque année, d'une journée d'étude et d'échanges sur l'EDD (incluant la biodiversité)²⁵.

DIP

- Maintien voire augmentation du nombre de cours de formation continue en lien avec l'EDD (incluant la biodiversité) (catalogue de la formation continue);
- Mise en place d'actions visant à s'assurer que les enseignant-e-s et représentant-e-s des directions aient connaissance, comprennent et appliquent les nouveaux concepts EDD / Biodiversité (ex. formation, information, e-learning,...).

RESULTATS

- Part des futur-e-s enseignant-e-s du primaire ayant suivi une formation spécifique EDD;
- Part des futur-e-s enseignant-e-s du secondaire I et II de l'IUFE qui auront suivi, chaque année, un module EDD de 4 heures;
- Part des formateurs/trices de la FEP et de la FORENSEC qui auront participé à une journée de formation et/ou d'étude en EDD;
- Nombre de nouvelles formations continues EDD à l'IUFE;
- Nombre de cours ayant intégré les principes du DD et de l'EDD à la FEP et au CCEP (modules des aspects transversaux, stages en responsabilité).
- Nombre de dispositifs d'approfondissement interdisciplinaire qui auront été intégrés au niveau du CCEP;
- Nombre d'enseignant-e-s du primaire et du secondaire par an qui auront suivi un cours EDD au catalogue de la formation continue du DIP;
- Nombre de représentant-e-s des directions d'établissements du DIP qui auront suivi un programme de sensibilisation à l'EDD (MOOC, colloque, formation, ..).

²² Lien avec le plan d'actions Biodiversité 2020-2023 (PB1).

²³ Ce programme offre un soutien financier et de contenu pour des projets d'étudiant-e-s.

²⁴ Ce cours s'intitule en 2019 "Responsabilité sociale de l'enseignant". Il est inclus dans le cours "Profession enseignante". Depuis la rentrée 2018, il ne fait que mentionner le DD et non l'EDD. Il conviendra donc de l'intituler à nouveau "Education en vue d'un développement durable" et de veiller à ce qu'il intègre les principes de l'EDD.

²⁵ Telles que celles organisées chaque année: basée sur des recherches en cours et des présentations de dispositifs existants relatifs à l'enseignement. Ceci avec la participation de didacticien-n-es et des formateurs/trices responsables des modules transversaux.

PUBLIC CIBLE

Futur-e-s enseignant-e-s et formateurs/trices de l'IUFE; enseignant-e-s du DIP et directions d'établissements.

PORTAGE DU PROJET

- Porteur du projet : au sein du DIP: services de l'enseignement et services RH (DGEO et DGESII) et responsable du DD du DIP. Au sein de l'IUFE: direction, membres de la Commission de programme et formateurs/trices en charge de l'EDD.
- Partenaires : référent-e-s EDD, services de l'Etat concernés, intervenants externes, éducation21, Swissuniversities.

Fiche action 3:

Promouvoir au sein des établissements du DIP, l'approche EDD globale notamment via le réseau d'écoles21 (Réseau suisse d'écoles en santé et durable)

DESCRIPTIF

Le PER tout comme certains plans d'études du secondaire II, encouragent le travail lié à l'EDD lors de projets d'établissements ou de temps décloisonné et à renforcer les liens avec les Agenda 21 communaux. En effet, l'EDD fonctionne selon une logique de décloisonnement des acteurs (écoles, associations, services communaux, etc..) et des champs disciplinaires, qui, en travaillant en complémentarité, permet une mise en œuvre efficace de l'EDD.

Un guide des Agenda 21 d'établissements scolaires a été réalisé en 2009. Depuis lors, plusieurs projets d'écoles ou de classes issus des 3 ordres d'enseignement se prêtent à l'exercice (cf. exemples sur le site [DIP21](#)). En 2012, le DIP, en collaboration avec des communes genevoises, a lancé le concept de "plateforme EDD communale". Son but: fédérer l'ensemble de la communauté scolaire (directions d'écoles, enseignant-e-s, élèves, services communaux,..) en favorisant de manière participative, l'élaboration d'actions concrètes à l'échelle des établissements. Six plateformes EDD ont été mises en place depuis 2012 (Lancy, Carouge, Onex, Veyrier, Bernex, Versoix). En moyenne une plateforme communale est lancée par année.

Selon [éducation 21](#), l'EDD a acquis une importance majeure dans le développement de l'organisation des écoles suisses. L'EDD comme concept pour l'enseignement et l'école ouvre à un apprentissage global, holistique, où l'individu aussi bien que l'école en tant qu'organisation sont compétents et s'activent à un développement durable. Ainsi l'EDD contribue à la mission de formation attribuée par la société à l'école.

Lancé en 2007, le Réseau d'écoles en santé genevois après quelques années dynamiques, ne fonctionne plus que de manière passive depuis environ 5 ans. En 2017, la transformation du Réseau suisse d'écoles en santé en Réseau d'écoles21, réseau suisse d'écoles en santé et durables invite à la prise en compte inter-thématique et transversale entre la promotion de la santé et l'EDD. Le lien entre les deux thématiques est indéniable, et ne demande qu'à être renforcée dans une optique de mise en œuvre complète et holistique du PER et plans d'études du secondaire II. L'approche centrale du réseau se poursuit dans la continuité en promouvant des approches globales dans le sens d'une école en tant que lieu d'apprentissage, de travail et de vie en santé et durables. En Suisse romande les cantons du Jura, de Vaud et de Fribourg ont décidé de suivre le chemin de cette ouverture, comme dans d'autres cantons alémaniques (cf [cantons](#)). Le Réseau d'écoles21 compte à ce jour plus de 1800 écoles et 20 réseaux cantonaux/régionaux (cf [fiche d'information](#)). La réactivation du Réseau genevois permettra de renforcer et valoriser activités, projets et démarches en promotion de la santé comme en EDD. Le Réseau d'écoles21 est sous la responsabilité de la fondation éducation21 depuis 2017 ; les offres du réseau sont réalisées et développées en coopération par RADIX et éducation21.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Promouvoir une approche globale de l'EDD au DIP et accompagner les établissements dans sa mise en pratique notamment par le biais du Réseau d'écoles21 genevois.
- Renforcer et promouvoir la cohérence entre promotion de la santé et EDD dans les écoles genevoises.
- Renforcer les collaborations avec les partenaires de l'école (communes, associations, services communaux, maisons de quartiers, parents..) et éducation21
- Accompagner les communes (notamment via les plateformes EDD communales) dans la conception et mise en place de leurs programmes de soutien aux écoles sur la base de l'approche EDD globale

REALISATIONS

- Etablissement d'une convention DIP/éducation 21 pour la mise en place du Réseau d'écoles21 à Genève, qui permettra de mettre en œuvre de façon renforcée la promotion de la santé en milieu scolaire comme élément clé et partie intégrante du développement durable.
- Conception et mise en place de la coordination du Réseau d'écoles21 genevois au sein du DIP et communication auprès des établissements scolaires.
- Soutien et accompagnement des écoles souhaitant devenir membre du Réseau d'écoles 21 genevois.
- Récolte et diffusion d'exemples de pratiques d'écoles inspirantes.

RESULTATS

- Nombre de plateformes EDD communales d'ici 2023.
- Nombre de projets communaux réalisés avec des élèves via les plateformes EDD.
- Nombre d'écoles membres du Réseau d'écoles21 genevois d'ici 2023.
- Nombre d'exemples de pratiques d'écoles (approche EDD globale) mis en ligne ([DIP21](#) et [Réseau d'écoles21](#)) d'ici 2023.

PUBLIC CIBLE

Etablissements scolaires de l'enseignement obligatoire et du secondaire II dont : corps enseignant, directions d'établissements, élèves, référent-e-s EDD, groupes de travail spécifiques (santé, DD, A21, éco-groupes, climat, ...).

PORTAGE DU PROJET

- Porteur du projet : responsable du DD du DIP et coordinatrice/teur du Réseau d'écoles21 genevois au sein du SSEJ/OEJ, référent-e-s EDD et corps enseignant.
- Partenaires : Coordination romande du Réseau d'écoles21 ; Réseau suisse d'écoles en santé et durables/ (éducation 21/RADIX). Services du DIP et autres départements concernés. Communes genevoises.

Fiche action 4:

Promouvoir l'EDD dans le cadre des prestations d'orientation, d'information scolaire et professionnelle et d'enseignement de la formation professionnelle

DESCRIPTIF

La capacité d'innovation et la compétitivité de l'économie suisse ont fortement besoin de main-d'œuvre qualifiée. Cette condition de base s'applique aussi au domaine des cleantechs promis à une croissance internationale supérieure à la moyenne. Les cleantechs regroupent toutes les technologies et tous les services et processus de fabrication qui contribuent à protéger et à préserver les ressources et les systèmes naturels.

Les associations professionnelles et les entreprises sont conscientes dans leur grande majorité de l'importance des cleantechs pour l'avenir économique. La majorité des professions a en outre intégré des contenus relatifs aux dispositions environnementales et à la protection de l'environnement en général dans l'entreprise. L'objectif de l'OFPC dans ce programme est de présenter les métiers en mettant en évidence les divers aspects de ces derniers dans le cadre du respect de l'environnement.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Promouvoir les "métiers verts" ainsi que les dimensions développement durable présentes dans les métiers (en prenant en compte l'évolution des métiers et le [Masterplan cleantech](#) de la Confédération).
- Renforcer les collaborations avec les Ortra²⁶ et les entreprises formatrices pour promouvoir l'EDD auprès des élèves. Les rendre acteurs/trices du DD en les impliquant dans des projets concrets.
- Promouvoir l'EDD notamment via les fiches "cleantech"²⁷ dans les contenus de la formation "métier" lors des cours interentreprises et de la culture générale.

REALISATIONS

- Organisation chaque année d'un Zoom "métiers verts".
- Elaboration d'une liste des contributions des métiers aux ODD lors des Zooms métiers ou lors de la Cité des métiers (chaque 3 ans).
- Organisation, au sein des établissements du secondaire I, par le dispositif Go Apprentissage, d'une présentation des métiers verts (en collaboration avec les entreprises et les associations professionnelles des domaines concernés).
- Elaboration d'une liste des bonnes pratiques EDD au sein des Ortras et des entreprises formatrices (intégrer cet objectif dans les prestations qu'elles assurent auprès d'un large public).
- Dans le catalogue de formation continue, compléter la liste des visites d'entreprises possibles par celles des membres de l'ESS.²⁸
- Partenariat presse (TdG) sur les nouveaux métiers en mettant l'accent sur les aspects liés à l'EDD dans ces nouvelles professions.
- Vérifier si les prescriptions en lien avec l'EDD sont abordées lors de l'apprentissage au sein des entreprises (sensibiliser les commissaires et maîtres d'apprentissage).
- Renforcer les collaborations avec les Ortra pour promouvoir l'EDD (valoriser les bonnes pratiques, intégrer cet objectif dans le contrôle qualité des "cours interentreprises" organisés par les

²⁶ En tant qu'organes responsables de la formation professionnelle, les organisations du monde du travail (Ortra) contribuent au développement de la formation professionnelle. Elles décident de lancer de nouvelles professions, définissent les contenus des formations, organisent les cours interentreprises et élaborent les offres de la formation professionnelle supérieure.

²⁷ L'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle), en collaboration avec le bureau PLANAIR et le Centre de formation du WWF ont étudié l'ensemble des professions de niveau AFP et CFC sous l'angle des contenus en matière de cleantech. Ce passage en revue a permis d'évaluer l'importance des cleantech pour chaque profession, d'identifier les contenus déjà présents dans les plans de formation, et de définir précisément le potentiel d'amélioration pour chaque métier (cf. [masterplancleantech](#) et [fiches](#) par métier).

²⁸ ESS: Economie sociale et solidaire.

associations professionnelles ou lors des examens de fin d'apprentissage, ou encore dans les critères d'attribution du Prix de la meilleure entreprise formatrice).

- Participation aux travaux du groupe "EDD dans la formation professionnelle" mis en place par éducation 21 au niveau national²⁹.

RESULTATS

- Nombre de participant-e-s aux Zooms métiers verts.
- Nombre d'élèves du secondaire I touchés par le dispositif Go Apprentissage sur les métiers verts.
- Nombre d'articles (TDG) sur les (nouveaux) métiers incluant les aspects EDD.
- Nombre de bonnes pratiques des Ortras, des entreprises formatrices et Centres de formation professionnelle.
- Nombre de commissaires et de maîtres d'apprentissage sensibilisés.

PUBLIC CIBLE









Corps enseignant, directions d'établissements, élèves, candidats à l'apprentissage, parents, services du DIP concernés.

PORTAGE DU PROJET

- Porteur du projet : services de l'OFPC (Service de l'information scolaire et professionnelle et de l'Orientation scolaire et professionnelle), responsable du DD du DIP. Corps enseignant.
- Partenaires : Ortras, entreprises formatrices, services de l'Etat concernés, associations, ONG, Hautes écoles, entreprises de l'ESS, communes.

²⁹ Ce groupe de travail a pour but d'identifier les besoins en matière d'EDD dans la [formation professionnelle](#) et d'accompagner les cantons dans sa mise en œuvre. En 2016, le DIP a été choisi comme canton pilote avec le canton de Vaud (Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne) pour la mise en place du projet "Mettez du DD dans votre enseignement".

ANNEXE 1: Concept cantonal du développement durable

CHAMPS D'ACTION DU CONCEPT DD 2030	PRINCIPAUX CONCEPTS, STRATÉGIES ET PLAN D'ACTIONS EN LIEN AVEC LES AXES STRATÉGIQUES DU CONCEPT DD 2030
GOUVERNANCE	PLAN D'ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019-2023 /GOUVERNANCE
COLLABORATION AVEC LES COMMUNES	PLAN D'ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019-2023 /COLLABORATION AVEC LES COMMUNES
GRAND GENÈVE	PROJET DE TERRITOIRE GRAND GENÈVE 2016-2030 (PA3)
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	ENGAGEMENT DU CANTON DE GENÈVE DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (2018-2023)
 MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION	PLAN D'ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019-2023/MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION PLAN CLIMAT CANTONAL 2030 – VOLET 1 (2015) ET VOLET 2 (2018-2022) STRATÉGIE ÉCONOMIQUE CANTONALE 2030
 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030 MOBILITÉ 2030 <ul style="list-style-type: none"> • PLAN D'ACTIONS DES TRANSPORTS COLLECTIFS 2015-2018 • PLAN D'ACTIONS DE LA MOBILITÉ DOUCE 2015-2018 • PLAN D'ACTIONS MARCHANDISES ET LOGISTIQUE URBAINE 2019-2023 • STRATÉGIE DE L'ÉLECTROMOBILITÉ 2030
 CHANGEMENT CLIMATIQUE	PLAN CLIMAT CANTONAL 2030 – VOLET 1 (2015) ET VOLET 2 (2018-2022)
 RESSOURCES NATURELLES	CONCEPT CANTONAL DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ENVIRONNEMENT 2030 CONCEPTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE <ul style="list-style-type: none"> • PLAN DIRECTEUR DE L'ÉNERGIE 2019-2023 (en cours de validation) STRATÉGIE DE PROTECTION DE L'AIR 2030 <ul style="list-style-type: none"> • PLAN DE MESURES OPAIR 2018-2023 CONCEPT CANTONAL DE LA GESTION DES DÉCHETS (2002) <ul style="list-style-type: none"> • PLAN DE GESTION DES DÉCHETS 2014-2017 PLAN DE MESURES POUR LA PROTECTION DES SOLS 2015-2018 STRATÉGIE BIODIVERSITÉ GENÈVE 2030 <ul style="list-style-type: none"> • PLAN D'ACTIONS BIODIVERSITÉ (EN COURS D'ÉLABORATION) • PROGRAMME NATURE EN VILLE - 2013 SPAGE (SCHEMA DE PROTECTION, D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX) PLANS GÉNÉRAUX D'ÉVACUATION DES EAUX PROGRAMME DE RENATURATION DES COURS D'EAU 2019-2023
 SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	STRATÉGIE ÉCONOMIQUE CANTONALE 2030
 FORMATION ET INNOVATION	LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (LIP) PLANS D'ETUDES DE L'ECOLE OBLIGATOIRE (PER) ET DU SECONDAIRE II FEUILLE DE ROUTE DU DIP POUR L'EDUCATION EN VUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE PROGRAMME ECOLE ET CULTURE CONTRAT DE PRESTATIONS ENTRE L'ETAT ET LA HES-SO GENEVE 2019-2020 CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE L'ETAT ET L'UNIVERSITE DE GENEVE 2020-2023
 COHÉSION SOCIALE	PLAN D'ACTIONS CANTONAL EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DOMESTIQUES ET LES VIOLENCES DE GENRE (à venir) PLAN D'ACTIONS CANTONAL ÉGALITÉ (à venir) PROGRAMME D'INTÉGRATION CANTONAL 2018-2021 RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ DANS LE CANTON DE GENÈVE (2016) FEUILLE DE ROUTE RELATIVE AU RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ DANS LE CANTON DE GENÈVE – 2018
 SANTÉ DE LA POPULATION	CONCEPT CANTONAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE PRÉVENTION DES MALADIES 2030 <ul style="list-style-type: none"> • PLAN D'ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION DES MALADIES 2019-2023 (en cours de validation) RAPPORT DE PLANIFICATION SANITAIRE DU CANTON DE GENÈVE 2016-2019

Pour plus d'informations: <https://www.ge.ch/document/concept-cantonal-du-developpement-durable-2030>